

Qu'est-ce qu'un cercle de silence ? Pourquoi participer à un cercle de silence ?

Quand le silence parle...

A l'initiative des Frères Franciscains de Toulouse, en octobre 2007, création du premier Cercle de Silence. Cette action non violente se déroule aujourd'hui dans plus de 180 grandes villes en France

C'est le cas à Dijon chaque 2^o mardi du mois depuis le 30 Octobre 2008, place François Rude de 18h à 19h. Il est possible de nous rejoindre même pour quelques minutes.

Le silence est porteur de la dignité et du respect que l'on doit à tout homme.

Le choix d'un cercle (figure géométrique ronde, sans angles) n'est pas anodin. Quel que soit son statut social ou professionnel, personne n'y occupe une place prédominante. Deux personnes distribuent, en dehors du cercle, des tracts explicatifs aux passants.

Le silence permet aussi d'unir des personnes qui seraient facilement divisées par les paroles, les idéologies ou les croyances.

Nous insistons sur ce qui fait notre unité : nous avons la même humanité et nous nous rassemblons pour défendre cette même humanité violée chez les étrangers sans papiers. Cette même humanité se détériore également peu à peu chez les exécuteurs des lois, décisions et ordres gouvernementaux.

Le silence c'est ...

- ◆ pour nous exprimer, informer sur les « sans papiers », combattre les idées reçues à leur sujet et faire connaître les vrais motifs de leur exil;
- ◆ pour "crier" notre indignation devant les méthodes employées à leur égard;
- ◆ pour faire prendre conscience des conséquences de ces mesures : arrestations au faciès, enfermement dans des Centres de Rétention Administratives (CRA); expulsions exécutées comme s'ils étaient des criminels ; familles séparées sans moyens de subsistance, jeunes majeurs à qui se ferment les portes du travail ou la poursuite de leurs études, enfants psychologiquement déstabilisés...
- ◆ pour exiger un changement de la politique migratoire au plan national, européen et international.

Ce mouvement est non-violent. Il en appelle à la conscience de ceux qui font les lois, de ceux qui les appliquent et de ceux au nom de qui elles sont faites; pour une politique respectueuse de la dignité et du droit des étrangers qui sont des personnes humaines au même titre que tous les autres citoyens européens.

Ce mouvement regroupe:

- ◆ des citoyens croyant aux principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme;
- ◆ des citoyens choqués de voir des hommes et des femmes privés de ces droits fondamentaux ; de voir des hommes, des femmes et même des enfants enfermés du seul fait qu'ils sont étrangers et n'ont pas de papiers en règle;
- ◆ des citoyens scandalisés de constater que des êtres humains sont traités chaque jour comme des délinquants, alors qu'ils fuient la guerre, la torture ou la faim.